

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 FEVRIER 2023 PORTANT NOTAMMENT SUR L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mil vingt-trois, le 9 février à dix-huit heures trente, en application des articles L2121-7, L 2122-4 à L2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal d'AVION salle Mouloudji Espace Jean Ferrat, suite à la convocation en date du trois février deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

ETAIENT PRESENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

M. LETOQUART Jean, 1^{er} Adjoint,

Mmes et MM. CIOFFI Perrine, GOSSELIN David, BOUZIANE Zineb, BARANOWSKI Alain, VERNACK née WILLERVAL Christelle, SAYON Guillaume, KOUJANE Brahim, **Adjoints au Maire.**

Mmes et MM. TISON née CARON Danielle, GEST Alex, CHERET Pierre, SCHIAVON née VAHE Rose-May, CAPRON née PARENT Renée, DECONINCK Guy, PETIT née PONCHANT Brigitte, LAURENT Marc, GUILLEMANT Gilles, BEUGNET née DUFAY Pascale, LACROIX née LHERBIER Renée, BOURDON Fabrice, APOURCEAU née POLY Cathy, SUSZKA Daniel, DOUIHI Mohamed, DUQUESNOY Cyril, LOEUILLEUX Linda, PICARD née BEAUVOIS Karin, TISON Sandrine, YAMANI née ARBIA Fadhila, IDYOUSSEF Abdeljalil, FONTAINE Laetitia, SARDO Anthony **Conseillers Municipaux.**

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S

- Madame OWCZARZAK Dany, Adjointe au Maire, qui a donné pouvoir à Monsieur GOSSELIN David.



Monsieur Jean-Marc TELLIER, Député, démissionnaire de son poste de Maire s'est exprimé en ces termes :

*« Madame la Sénatrice,
Monsieur le Maire Honoraire,
Mesdames et Messieurs membres du Conseil Municipal,
Mesdames les Conseillères Départementales,
Mesdames et Messieurs les autres Maires des villes présents,
Chers Avionnais, Chères Avionnaises,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,*

Ça y est, le sujet d'un Député Maire à la tête de la Commune n'alimentera plus les conversations sur le marché.

Car oui, comme je l'ai écrit dans une lettre adressée aux habitants, j'ai démissionné de mon mandat de Maire. C'est officiel depuis le 1^{er} février.

Certains diront déjà et d'autres diront enfin.

Car oui, le Conseil Constitutionnel a validé mon élection au poste de Député en rejetant le recours du Rassemblement National.

A ce sujet, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à cette belle victoire.

Merci aux électeurs de la 3^{ème} circonscription pour leur confiance.

Merci à l'ensemble des parties de Gauche et à leurs militants pour leur engagement sans faille.

Merci à l'ensemble des Maires, des élus, qui se sont impliqués avant, pendant, et après l'élection.

Si je démissionne, c'est pour de bonnes raisons, car je ne peux cumuler le mandat de Maire et de Député. Et je trouve cela complètement normal.

Car être Maire c'est se donner à 200 %, chaque jour.

Si je démissionne, c'est parce que vous m'avez fait confiance.

Vous avez confiance en nos actions, en nos politiques et surtout en notre équipe.

Et même, si ce soir c'est un moment empreint d'émotions pour moi, c'est aussi pour un passage de flambeaux qui me tient à cœur.

C'est pour vivre un moment heureux, car la relève est assurée pour Avion.

Je me présente à vous ce soir en tant que Député de la 3^{ème} circonscription du Pas-de-Calais et Conseiller Départemental.

En démissionnant de mon mandat de Maire, j'ai également démissionné de mon siège de Conseiller Communautaire et également de mon siège au Conseil Municipal.

C'est pour cette raison que l'on m'a offert l'opportunité de m'exprimer avant l'ouverture de la séance officielle et merci.

En regardant les 13 années comme Maire qui viennent de s'écouler et les 28 années passées au sein du Conseil Municipal, je pense ne pas avoir à rougir du travail accompli avec les élus du Conseil et le personnel communal.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous faire maintenant le bilan de toutes nos actions car c'est le fruit d'un travail d'équipe.

Et cette équipe qui est réunie devant vous pour élire dans un instant le nouveau Maire va poursuivre le travail et présentera le bilan de nos engagements le moment voulu.

Je vais simplement vous parler à titre personnel de ce qui me rend le plus fier en tant que Maire parmi toutes nos actions.

Nous avons toujours fait de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation nos priorités. J'ai toujours été attentif et respectueux des droits de l'enfant et de leur accès à la culture, aux loisirs, à l'éducation, tout en veillant à leurs conditions de vie et à leur épanouissement personnel.

Je vois aujourd'hui tout ce que nous avons mis en place en ce sens et je ne peux dissimuler mon sentiment de fierté.

En 2016, j'ai vécu probablement l'un des moments les plus importants, voire incroyable dans la vie d'un Maire : la construction d'une nouvelle école. L'école maternelle Joliot-Curie aux Cheminots.

Pour autant, nous avons tout au long de ces années, poursuivi la rénovation de nos écoles.

Il est primordial pour nous d'offrir aux élèves et aux équipes pédagogiques les meilleures conditions pour enseigner et apprendre.

Il reste encore à travailler la sécurisation des abords de certaines d'entre elles, et des rénovations de cours de récréation de quelques-unes, en concertation avec leurs utilisateurs : les enfants, bien-sûr.

Et outre les bâtiments, c'est aussi et surtout la qualité des animations et de l'encadrement proposés qui est à mettre en avant.

Nous nous sommes également appuyés sur la richesse naturelle dont dispose la Commune pour offrir aux habitants des moments de détente et de loisirs sans pour autant devoir partir loin.

Je pense à notre pari un peu fou d'avoir réalisé une plage l'été. Le succès est au rendez-vous chaque année, et j'en remercie tous les bénévoles, les associations, le personnel qui, l'été, participent à la création de souvenirs de nombreux enfants et adolescents.

Car c'est une réalité, beaucoup de personnes se privent de vacances et ne partent jamais.

Ainsi, nous permettons aux enfants de se construire des souvenirs de vacances. C'est important pour leur épanouissement, leur joie de vivre, se faire des copains et pour bien grandir.

En 2021, nous sommes mêmes allés jusqu'à envoyer les Avionnais en vacances visiter d'autres régions. En 2022, ils étaient plus de 1800 à partir en familles en séjours collectifs ou individuels.

Tous ces efforts, et nos actions envers notre jeunesse ont permis à la Commune de se voir reconnaître par l'UNICEF, « Ville amie des enfants », là aussi c'est une satisfaction, non pas de recevoir un prix, mais voir que nous ne nous trompons pas quand nous mettons ce genre de dispositifs en place.

Même si nous avons fait une priorité de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, nous avons pour autant agi pour l'ensemble de la population.

De l'action de notre CCAS pour répondre aux urgences sociales, de la parentalité à nos aînés, du sport à l'enseignement, à la culture, de l'entretien et la rénovation de nos rues et de nos quartiers, du logement et du développement durable.

Nos actions sont animées par la solidarité, c'est une valeur qui m'est chère également.

Nos jumelages avec le Liban, la Palestine, en sont des exemples concrets. Notre soutien auprès des pays et des populations où règnent l'injustice, la guerre, montre également à nos enfants avionnais que la solidarité doit guider nombre de nos actions et que c'est une valeur essentielle aujourd'hui que nous souhaitons transmettre.

Je ne peux parler de solidarité sans avoir une pensée pour les peuples de Turquie et de Syrie qui viennent de vivre un séisme qui a coûté la vie à des milliers de personnes.

De la solidarité à la fraternité, il n'y a qu'un pas.

J'ai toujours œuvré pour le drapeau de l'union. Que ce soit, au sein du Conseil Municipal, à la CALL et au Département.

Ces 13 dernières années nous ont permis de réaliser de belles choses en respectant les forces politiques de Gauche. Ensemble et unis, nous avançons loin car l'élan qui a été donné depuis 13 années doit se poursuivre dans les prochaines années.

Il faut inscrire dans la durée notre vision commune pour cette belle Ville et ses habitants, garder le cap d'une gestion saine, rigoureuse, honnête et généreuse car si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Je fais pleinement confiance en l'équipe municipale, qui a la chance d'être épaulée par un personnel communal et une administration compétentes et professionnels pour mener à terme le projet qui nous lie aux avionnais.

Permettez-moi, avant de venir à ce qui nous réunit ce soir aussi nombreux, l'élection de notre nouveau Maire, de m'arrêter un peu afin de passer à quelques remerciements.

Rassurez-vous, malgré 28 années passées au sein du Conseil Municipal, il me sera impossible ce soir de remercier tous ceux avec qui j'ai pu travailler, échanger et croiser dans mon activité.

Tout d'abord, merci à Jacques de m'avoir fait confiance il y a 28 ans en me permettant d'intégrer le Conseil Municipal et il y a 13 ans en me proposant de lui succéder au poste de Maire. Toutes ces années m'ont permises de côtoyer un nombre important d'élus, de camarades et d'amis. Merci à toutes et à tous pour notre travail en commun et pour la richesse de nos échanges.

Même si j'ai déjà remercié l'ensemble du personnel, je voudrais souligner la chance et la richesse que j'ai eu de travailler avec une Directrice Générale des Services, certes, pas toujours facile mais très efficace, courageuse et disponible. Alors oui Annick je l'avoue, j'ai perdu mon pari.

Désolé d'être aussi long et même si c'est loin d'être mon départ en retraite, je voudrais remercier particulièrement mes plus proches collaborateurs, l'équipe de mon Cabinet : Pascal, qui nous a quitté trop vite et j'ai une pensée pour lui ce soir. Aurore, avec qui j'ai eu la chance de travailler avant d'être Maire aux Pionniers de France et qui m'a toujours impressionné par sa force de travail et son efficacité. Bruno, mon Directeur de Cabinet, avec qui je n'ai plus besoin de parler, juste un regard et on se comprend et même nos engueulades nous permettent d'avancer et de travailler. 28 années à siéger au Conseil Municipal, ça en fait des soirées de réunion, des week-ends mobilisés. Même si c'est loin d'être fini, je voudrais particulièrement remercier ma femme, Isabelle, pour son aide précieuse, sa patience et ses engagements professionnels militants et associatifs.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vais regarder l'équipe se réunir autour de celui qui a été mon 1^{er} adjoint depuis 13 ans, Jean.

Ensemble, nous avons travaillé sur les dossiers avionnais et sur ceux de la CALL. Toujours avec les mêmes perspectives pour notre Ville. Nous avons aussi mené de rudes batailles et parfois nous en avons même gagné. C'est dans des moments difficiles et mouvementés que l'on voit la détermination des personnes. Je peux vous garantir que celle de Jean LETOQUART est immense.

A l'image de son engagement pour que notre territoire ne devienne pas un désert médical. Infirmier anesthésiste de profession, il voit l'urgence d'agir pour que nos populations puissent bénéficier d'une offre de santé correcte et se soigner convenablement.

J'avais pour habitude de dire ces derniers temps à qui me posait la question, que celui désigné comme mon successeur était le plus grand secret d'Avion. La candidature de Jean va être proposée dans un instant au siège de Maire d'Avion par les élus du Conseil Municipal.

Voilà 13 ans que nous travaillons ensemble au quotidien pour Avion et ses habitants.

Depuis quelques mois, juin dernier, Jean est devenu naturellement la figure légitime pour devenir Maire et même bien avant.

Il dispose de toutes les qualités nécessaires et je sais qu'il mesure les responsabilités qui vont reposer sur ses épaules dans quelques instants.

Mais je peux vous garantir qu'il est prêt à poursuivre nos actions avec la vigueur, l'énergie et l'exigence qui le caractérise.

Être maire c'est avoir un lien privilégié avec chaque habitant.

Au contact des habitants, j'ai beaucoup appris sur ma posture de Maire et en tant qu'homme.

J'ai souvent été le témoin de vos confidences, de vos craintes, de vos peines et aussi de vos moments heureux, de vos victoires.

C'est un partage d'émotions au quotidien qui nourrit. C'est peut-être le mandat d'élu le plus exigeant mais aussi le plus passionnant.

Je peux vous dire ce soir que je suis fier du travail accompli et fier de la façon dont nous l'avons mené, comme un poil à gratter souvent auprès de certaines institutions.

Pour faire avancer les choses, il faut savoir bousculer l'ordre établi pour montrer une nouvelle voix ou simplement faire entendre la voix de nos revendications et celles de nos populations.

Je pense avoir été un Maire présent à 200 % et c'est ainsi que j'agirai en tant que Député et Conseiller Départemental. Ceux qui me connaissent le savent, je ne fais jamais rien à moitié.

Je sais pouvoir compter sur ce Conseil Municipal et son nouveau Maire car nous partageons les mêmes convictions et l'envie de lutter contre toute forme d'injustice. Ce soir, je ne vous dis pas au revoir, mais à demain pour mener ensemble la bataille contre la réforme des retraites.

Vive Avion, la belle, la rebelle, la passionnée ! Merci ! »

I ▪ INSTALLATION DE MADAME DANIELLE TARGOWSKI EN QUALITE DE CONSEILLERE MUNICIPALE SUITE A LA DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-MARC TELLIER

Le Conseil Municipal a déclaré installer dans ses fonctions de Conseillère Municipale de la Ville d'AVION, Madame Danielle TARGOWSKI, suivante de la liste « AVION, LA BELLE, LA REBELLE, LA PASSIONNEE ».

II ▪ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Anthony SARDO a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a cédé ensuite la présidence de séance à Madame Danielle TISON membre la plus âgée de l'Assemblée. L'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en effet : *« la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire, est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal. »*

Il a invité en conséquence Madame Danielle TISON à prendre la présidence de la séance.

Madame Danielle TISON a procédé à l'appel des conseillers municipaux et a constaté que la condition de quorum était atteinte.

Elle a donc indiqué qu'on pouvait légalement délibérer.

II ▪ ELECTION DU MAIRE

Madame Danielle TISON

Je fais maintenant appel aux candidatures.

Présentation de la candidature de Monsieur Jean LETOQUART par Monsieur David GOSSELIN.

Monsieur David GOSSELIN

Madame la Présidente, pour le Groupe Communiste et Citoyen, pour le Groupe Socialiste et pour le Groupe Europe Ecologie les Verts, nous proposons la candidature de Monsieur Jean LETOQUART au poste de Maire.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.

Est donc enregistrée la candidature de Monsieur Jean LETOQUART.

Nous allons procéder aux opérations de vote. J'invite les assesseurs à distribuer les bulletins et enveloppes. A l'appel de votre nom, chacun viendra voter, un isoloir est à votre disposition et surtout n'oubliez pas de signer la liste d'émargement.

Pour la constitution du bureau de vote, le Conseil Municipal a désigné deux Assesseurs : Madame Perrine CIOFFI et Monsieur Guillaume SAYON.

A l'issue du vote, les assesseurs procèdent au dépouillement et comptabilisent les voix.

Le résultat est annoncé :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	33
Nuls :	0
Blancs :	0
Exprimés :	33
Majorité Absolue :	17

Monsieur Jean LETOQUART ayant obtenu 33 VOIX est donc élu Maire au premier tour. Je l'invite à me rejoindre ainsi que Monsieur le Député Jean-Marc TELLIER.

Je te félicite et te donne l'écharpe de Maire. Je te déclare installé dans les fonctions de Maire de la Commune d'AVION. Je te cède la présidence de la séance.

Madame Danielle TISON regagne sa place parmi ses collègues.

Déclaration de Monsieur Jean LETOQUART, Maire

Mesdames, Messieurs,
Mes cher(e)s Collègues et Elus,

Je voudrais commencer par féliciter Jean-Marc TELLIER. Il faut se rendre compte de ce qu'il s'est passé.

On est la seule Circonscription de France qui a été regagnée au Rassemblement National et c'est ici que ça s'est passé.

C'est une Circonscription qui a été gagnée malgré une espèce de « tous contre un », avec certains qui ont joué d'ailleurs un jeu dangereux qui a favorisé l'extrême droite, mais c'est quand même à la fin un drôle de destin que celui d'un gamin des camus d'Angres qui siège à l'Assemblée Nationale. Comme quoi, quand on n'accepte pas le mépris de classe, tout est possible.

Alors, me voilà avec cette écharpe et j'en mesure le poids parce que l'histoire d'Avion c'est plus de cent ans de commune à gestion communiste et pas seulement. Dans ces cent ans, il y a eu des périodes d'unions de la Gauche, comme maintenant. Et c'est autour de nos valeurs communes, que nous avons ces accords de gestion. On ne pense pas tous la même chose mais on partage des valeurs et on gère ensemble dans l'intérêt de nos populations. Et merci aux forces politiques de Gauche qui m'ont fait confiance ce soir. Je remercie également les adjoints, les conseillers municipaux, les communistes, les socialistes et les verts, ceux de la société civile qui vont m'accompagner pendant ces prochaines années.

Le challenge est difficile, à deux titres. Le premier, parce que je passe après un Maire populaire, exemplaire dans ses combats et réussites et c'est un héritage que je me dois de ne pas abîmer. Deuxièmement, la vie sera de plus en plus dure pour nos habitants, on le sait. L'augmentation des prix, le chômage, l'école qui va mal, la santé qui est malade, il nous faudra nous battre fort pour améliorer le sort qui nous est à tous réservé.

Je remercie également Annick et Bertrand de m'avoir tant appris. Je remercie Bruno, Aurore et Paola d'être là pour m'aider et me soutenir. Et j'ai aussi une pensée fraternelle pour Pascal. Je remercie mes camarades de la section d'Avion parce que c'est eux qui poussent les élus à faire ce qu'ils font. Je remercie aussi ceux qui me supportent à la maison et ceux qui supportent mes absences et je ne sais pas ce qui est le plus dur. Je remercie aussi mes amis, mes collègues, les patients, l'hôpital, cet amour que j'ai pour toutes ces nuits de bonheur que j'ai passé avec eux. J'ai la chance d'y aller à chaque fois avec le même bonheur pour exercer ce que je considère comme un si beau métier. On est quand même assez peu nombreux à pouvoir dire qu'on est marchand de sable. On le raconte aux enfants et moi je le fais au quotidien et c'est vraiment quelque chose qui me donne un plaisir incommensurable.

Je voudrais dire à mes collègues, d'un, je ne vous laisse pas tomber complètement et deux, on se retrouvera, parfois en tenue de travail, parfois avec mon écharpe de Maire pour continuer à défendre ce bel outil commun qu'on partage qui est l'hôpital public.

La presse avait annoncé ce Conseil Municipal de ce soir et la démission de Jean-Marc TELLIER de son poste de Maire mais il y avait deux erreurs qu'elle ne pouvait pas prévoir.

La première c'est, effectivement, que Jean-Marc Tellier a également démissionné de son poste de Conseiller Municipal et reste donc Conseiller Départemental.

C'est ainsi que nous accueillons au sein du Conseil Municipal, Danielle TARGOWSKI. Bienvenue Danielle. Mais tu n'es pas une inconnue de notre Conseil Municipal, on est ravi de te retrouver parmi nous. Mais en effet ce n'était pas facile à prévoir pour la presse.

La deuxième, c'était de lier mon arrivée en tant que Maire à mon histoire familiale. Je suis tantôt le petit-fils de, tantôt le neveu de. Je suis fier de ma famille et de l'engagement de mes aïeux. Je suis fier de ceux qui ont combattu contre la guerre en Algérie et contre le port des armes contre le peuple algérien.

Mais mon engagement politique ne vient pas de cartes de visites qui ne sont pas les miennes. Mon engagement communiste, il est écrit sur les murs des fusillés de la Citadelle d'Arras, il est gravé au Père Lachaise sur le mur des fédérés de la commune de Paris assassinés par l'armée d'Adolph Tiers. Il puise son inspiration tantôt dans les récits de Victor Hugo, dans la poésie d'Aragon, dans les peintures de Picasso, dans le discours d'Aristide Briand qui fonde la loi de 1905. Mon engagement politique s'incline respectueusement devant les fusillés pour l'exemple de 1914-1918. Mon engagement politique se souvient du gamin que j'étais et nous étions peu nombreux à l'époque à trouver que Mandela n'était pas le terroriste que d'autres décrivaient.

Evidemment, ça donne quelques idées révolutionnaires. Parfois, il paraît que les élus avionnais de la liste « Avion, la belle, la rebelle, la passionnée » ont un peu exagéré. Je voudrais donc m'excuser deux fois ce soir. Une fois pour ce qu'on a fait et une fois pour ce qu'on va faire parce que dès ce soir, dès demain et les jours qui viennent on sera là pour défendre nos écoles, nos collègues et notre lycée.

Je n'accepterai pas en tant que Maire, pas plus que le précédent, ces suppressions d'heures d'enseignement qui nous sont annoncées alors que la Ville met tous les moyens pour nos écoles. On ne se laissera pas faire. Si la Ville met deux sous, le Rectorat nous en retire trois. 136 000 euros dans le cadre de la Cité Educative, on met à disposition les groupes scolaires, y compris pendant les vacances, y compris parfois pour que nos amis enseignants puissent bénéficier de formations en nos locaux. On baisse les tarifs de la restauration scolaire, on a un accueil périscolaire de qualité, on donne les fournitures scolaires, on fait les livres gratuits jusqu'au lycée, on met à disposition des éducateurs sportifs dans les écoles et les collèges. Dans ces conditions, les fermetures de postes sont inacceptables. On ne peut pas demander plus à la Commune et retirer, d'un autre côté, les moyens de l'Etat au moment où nos enfants, avec toutes les difficultés de la société, en ont le plus besoin. Il faut arrêter de compter nos enfants comme des moutons. La calculette à additionner les enfants pour soustraire les postes, c'est terminé.

Puisqu'il faut conclure, quel Maire serai-je donc ? Je serai l'animateur de décisions collectives. Et pour ça, il faut avoir un collectif qui tienne la route. Merci mes amis, merci mes collègues, merci mes camarades de m'accompagner. On emmènera, j'emmènerai cette équipe qui a été élue en 2020 sur les projets qui ont été inscrits dans notre programme : notre nouvelle piscine économe en énergie, la restructuration du boulevard, le réseau de chaleur, les écoles. Les projets sont nombreux, ils sont lancés, ils iront à leurs termes. Au-delà de ce projet, ce sont les droits que nous continuerons à développer pour les habitants : le droit à l'éducation, au logement, aux loisirs, à la culture, au sport, aux vacances. J'ai conscience des difficultés de notre population. Nous ne pouvons pas tout faire à notre échelon municipal, mais nous sommes le service public le plus proche des gens.

Cette proximité, je la cultiverai. Dans chaque service, dans chaque quartier, auprès de chaque habitant, je serai là, tôt le matin, tard le soir. Je serai exigeant avec vous mes cher(e)s collègues, évidemment, mais je le suis avec moi et ensemble on fera de belles choses. Je vous remercie de la confiance que vous me faites pour présider ce Conseil Municipal sur les trois années de mandat qu'il nous reste à faire ensemble. Il nous faut poursuivre l'action engagée dans le respect de notre programme et dans le respect de nos valeurs. La méthode est claire, elle a fait ses preuves. On amplifiera les réunions de quartiers, on fera participer les habitants comme on l'a déjà fait et comme on sait si bien le faire. On fera, avec la population, notre Ville d'Avion de demain. Je vous remercie.

IV ▪ DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

En application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, notre Commune peut disposer d'un maximum de 9 adjoints ce qui correspond à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Le projet de délibération fixant à **neuf (9) le nombre des adjoints** a été adopté à l'**UNANIMITE**.

V ▪ ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur LETOQUART a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur David GOSSELIN

Pour le Groupe Communiste et Citoyen, le Groupe Socialiste et le Groupe Europe Ecologie les Verts, nous vous proposons la liste suivante :

- 1^{er} Adjoint au Maire : David GOSSELIN
- 2^{ème} Adjointe au Maire : Perrine CIOFFI
- 3^{ème} Adjoint au Maire : Cyril DUQUESNOY
- 4^{ème} Adjointe au Maire : Zineb BOUZIANE
- 5^{ème} Adjoint au Maire : Alain BARANOWSKI
- 6^{ème} Adjointe au Maire : Christelle VERNACK
- 7^{ème} Adjoint au Maire : Guillaume SAYON
- 8^{ème} Adjointe au Maire : Brigitte PETIT
- 9^{ème} Adjoint au Maire : Brahim KOUJANE

Il a ensuite été procédé à l'élection des Adjointes au Maire puis à l'annonce des résultats :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	33
Nuls:	0
Blancs :	0
Exprimés :	33
Majorité Absolue :	17

La liste présentée par le Groupe Communiste et Citoyen, le Groupe Socialiste et le Groupe Europe Ecologie les Verts ayant recueilli la majorité des voix, les 9 candidats au poste d'Adjoint au Maire ont donc été élus :

- Monsieur David GOSSELIN 1^{er} Adjoint aux Sports, aux Relations Internationales et à l'Enseignement.
- Madame Perrine CIOFFI 2^{ème} Adjointe aux Centres Sociaux et Politique de la Ville.
- Monsieur Cyril DUQUESNOY 3^{ème} Adjoint aux Services Techniques et Travaux.
- Madame Zineb BOUZIANE 4^{ème} Adjointe à la Citoyenneté et au Développement Durable.
- Monsieur Alain BARANOWSKI 5^{ème} Adjoint à l'Aménagement du Territoire et au Budget.
- Madame Christelle VERNACK 6^{ème} Adjointe à l'Enfance, la Parentalité et la Jeunesse.
- Monsieur Guillaume SAYON 7^{ème} Adjoint aux Affaires Culturelles.
- Madame Brigitte PETIT 8^{ème} Adjointe aux Services Fêtes et Cérémonies et Vies Associatives.
- Monsieur Brahim KOUJANE 9^{ème} Adjoint au CCAS.

Monsieur Jean LETOQUART

Je vous remercie tous pour cette belle preuve d'unité. C'est celle qui nous a animé pendant 13 ans et c'est celle qui nous animera encore pendant de nombreuses années.

Il les a invités à le rejoindre et a procédé à la remise des écharpes.

Il a ensuite passé la parole aux groupes politiques qui souhaitaient intervenir.

Monsieur David GOSSELIN

Mesdames, Messieurs,
Mes cher(e)s Collègues, membres du Conseil Municipal,
Monsieur le Maire,

Ce soir nous ne pouvons que nous réjouir car nous gagnons un Maire et un Député. Enfin, nous avons dans notre Circonscription un Député de Gauche, un Député Communiste.

Nous sommes heureux car nous avons arraché cette victoire à ceux qui n'ont que du mépris pour les populations. Nous sommes fiers, car Jean-Marc Tellier est le seul Député en France à avoir repris une Circonscription au Rassemblement National.

Une victoire acquise grâce à l'union des forces de Gauche à l'image de notre Conseil Municipal. Les électeurs de notre territoire ne sont pas dupes et voient l'ardeur de nos élus à défendre leurs intérêts, à être sur le terrain pour travailler et les accompagner et non pour parader.

Monsieur le Maire, Jean, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, je peux te dire que tu peux compter sur nous.

Nous allons continuer à mettre la même ardeur à défendre les intérêts des avionnais, à poursuivre nos actions, à tenir nos engagements, pour faire évoluer notre ville. Beaucoup a été fait, c'est vrai ! et beaucoup reste à faire !

Il ne faut pas oublier qu'à tes côtés siègent des élus rebelles et passionnés et que nous continuerons d'exagérer.

Et nous allons le prouver dès ce soir. Voyez comment nous sommes motivés, Monsieur le Maire et Monsieur le Député, car ce soir nous allons vous présenter deux motions importantes à la fin de ce Conseil Municipal. L'une sur les retraites et l'autre concernant la suppression des postes d'enseignement au collège Rousseau, au collège Langevin et au lycée Picasso.

Dès demain, nous serons avec les avionnais sur le terrain pour faire entendre leurs voix.

Monsieur Alain BARANOWSKI

Monsieur le Député,
Monsieur le Maire,
Cher(e)s Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, félicitations à Jean-Marc TELLIER pour son élection au poste de Député, enfin validée après plus de 6 mois d'attente. Maire d'Avion depuis une dizaine d'années, vous avez su tisser un lien de confiance avec les habitants en étant un élu de proximité.

Remerciements pour ces trois premières années du mandat actuel passées ensemble à la tête de la ville d'Avion.

Trois années, où avec votre présence soutenue sur le terrain et votre équipe, vous avez constamment œuvré au bien-être des Avionnais, surtout en étant proche de ceux qui étaient dans la difficulté.

Trois années où il a fallu pallier aux manques de l'Etat en trouvant des solutions rapides pour répondre aux besoins des habitants en gérant au plus proche les différentes crises traversées.

Trois années où la Ville a poursuivi son développement conformément au programme proposé lors de la campagne des élections municipales.

Trois années qui ont vu la ville se transformer dans tous les quartiers.

Vous êtes un homme de terrain, chacun le sait et on vous y voit régulièrement. Une page se tourne, une nouvelle a déjà commencé à s'écrire à l'Assemblée Nationale. Et nous savons que de Paris, vous garderez un œil sur votre ville, ses habitants.

Maintenant, tournons-nous vers l'avenir. Félicitations à Jean LETOQUART pour son élection au poste de Maire. Une élection qui oblige. Il faudra, et nous ne doutons pas un instant qu'il en sera autrement, il faudra se montrer à la hauteur de la tâche et poursuivre le travail entamé avec toutes les forces de Gauche lors de ce début de mandat. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire pour que les promesses faites lors de la campagne électorale se transforment en réalisations. Mais on peut être confiant, vous connaissant. Vous avez déjà prouvé à maintes reprises votre engagement en tant que premier adjoint et nous sommes certains que vous continuerez à servir du mieux possible les Avionnais en tant que Maire.

Le groupe socialiste vous accompagnera tout au long de ce mandat.

Monsieur Brahim KOUJANE

Monsieur le Député,
Monsieur le Maire,
Cher(e)s Collègues du Conseil Municipal,
Mesdames et Messieurs,

Je souhaitais prendre la parole au nom des écologistes avionnais et du Bassin Minier simplement pour te remercier Jean-Marc.

« L'union fait la force mais la solidarité la consolide et la renforce ». Je pense réellement que c'est ce qui caractérise l'action que tu as menée à Avion, Jean-Marc.

Toujours dans l'action, toujours solidaire tout en respectant les singularités et les spécificités de chacun. A l'action sociale, j'ai eu l'occasion d'apprendre à tes côtés.

Pour toi, l'action politique, elle se juge sur le terrain avec nos habitants.

Les plus démunis, travailleurs compris, ont été surpris par le Covid. Mise en place d'un fond exceptionnel pour aider nos administrés à passer cette étape difficile, des coupures de courant inhumaines, un arrêté anti-coupures d'énergies. C'est des exemples parmi tant d'autres.

Là où tu m'as le plus surpris, c'est sur ta fibre écologique Jean-Marc. Le développement exceptionnel d'un réseau de piste cyclable dans notre Commune, une meilleure accessibilité de notre parc de la Glissoire, la création de la fête de la nature, le lancement d'un projet de parc photovoltaïque sur la Commune, et tant d'autres.

Je le répète, l'union fait la force mais la solidarité la consolide et la renforce !

Ensemble, avec l'union des forces de Gauche, nous avons été la seule Circonscription de France, on se répète mais bon c'est une fierté, à reprendre un siège au Front National, que j'appellerai toujours Front National car on a beau changer la façade, ses fondations resteront toujours un ciment de haine. Oui, la seule Circonscription de France.

On compte donc sur toi Jean-Marc pour que le Bassin Minier, terre de temps de lutte, soit représenté à sa juste valeur !

On compte sur toi pour combattre cette politique à la solde du CAC40 qui en oublie l'essence même de toute humanité !

On compte sur toi pour mettre en avant cette précarité énergétique qui est devenue un véritable fléau dans notre territoire !

Bref, Jean-Marc, on compte sur toi !

A Avion, je sais qu'on pourra compter sur Jean LETOQUART pour mener, avec l'ensemble des forces de Gauche du Conseil Municipal, une politique viscéralement ancrée sur la solidarité.

Donc je le répète une dernière fois, l'union fait la force mais la solidarité la consolide et la renforce.



-A L'UNANIMITE le Conseil Municipal a délégué à Monsieur Jean LETOQUART, Maire, pour toute la durée de son mandat, le pouvoir de prendre des décisions dans les 31 domaines énumérés par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-A L'UNANIMITE le Conseil Municipal a décidé de fixer à la date de l'élection du Maire et des Adjointes soit au 9 février 2023, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes comme suit :

- ⇒ le Maire, à 65% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 1^{er} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 2^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 3^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 4^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 5^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 6^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 7^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 8^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- ⇒ le 9^{ème} Adjoint, à 27,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Il a décidé d'appliquer aux indemnités déterminées ci-dessus, une majoration par application des dispositions des articles L 2123-22 et L2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales de la manière suivante :

- de 15 % au titre de « Commune Chef-lieu de Canton ».
- surclassées dans la strate immédiatement supérieure du barème au titre de « Commune attributaire de la Dotation de Solidarité Urbaine ».

-Après appel aux candidatures, les candidats déclarés pour siéger au Syndicat Intercommunal AVION, MERICOURT, BILLY-MONTIGNY (SIAMB) étaient :

Pour les postes de titulaires :

- Monsieur Jean LETOQUART
- Madame Danielle TISON
- Monsieur David GOSSELIN
- Monsieur Fabrice BOURDON
- Madame Perrine CIOFFI

Pour le poste de suppléant :

- Monsieur Anthony SARDO

aux résultats du vote, les candidats déclarés ont tous été élus à l'**UNANIMITE** en qualité de Délégués au SIAMB.

-Une motion relative à la réduction de Dotations Horaires Globales et aux suppressions de postes d'enseignements dans les différents établissements scolaires de la Ville a été présentée en ces termes par Madame Perrine CIOFFI :

En ce début d'année, les votes des Dotations Globales Horaires (DGH) pour les collèges Jean Jacques Rousseau, Paul Langevin et Lycée Picasso se sont faits dans un contexte de suppressions massives d'heures.

Les Dotations Globales Horaires (DGH) correspondent à l'ensemble des moyens d'enseignement attribués à un établissement pour une année. Il s'agit donc d'heures de postes qui sont affectées pour permettre les enseignements auprès de nos enfants.

Plus cette dotation est faible, plus nos enfants auront une offre pédagogique restreinte.

Cette année, les services de la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale) nous annoncent une baisse de la DGH d'environ 90 heures pour nos collèges et lycée.

Cette baisse très importante des moyens a pour conséquence la suppression de plusieurs enseignants.

Nous dénonçons totalement cette politique qui va à l'encontre de notre concertation du système éducatif et qui met à mal le service public de l'éducation.

Considérant que cette perte de moyens pour la ville d'Avion représentera :

- *Une diminution de 30 heures d'enseignement au collège Jean-Jacques Rousseau,*
- *Une diminution de 29 heures d'enseignement au collège Paul Langevin,*
- *Une diminution de 30 heures d'enseignement au lycée Pablo Picasso,*
- *Une suppression d'un poste à l'école élémentaire Henri Wallon,*
- *Une augmentation des effectifs par classe,*
- *Des menaces sur certains enseignements,*
- *Un risque fort de non remplacement en cas d'absence des enseignants.*

Considérant :

- que la Commune d'Avion œuvre depuis de nombreuses années, pour la réussite Educative de tous les jeunes avionnais,

- que le Collège Paul Langevin en Réseau Educatif Prioritaire est doté du dispositif Cité Educative engagée et citoyenne et que le collège Jean Jacques Rousseau est lui-même en Cité Educative associée.

La baisse des moyens octroyés à l'Education Nationale va à l'encontre des actions menées sur le terrain et mettent celles-ci en péril.

Le Conseil Municipal d'Avion, réuni ce 9 Février 2023,

A L'UNANIMITE

PROTESTE vivement contre la dégradation des conditions d'enseignement dont seront victimes les élèves d'Avion du premier et second degré.

DEMANDE que la DASEN donne les moyens suffisants aux établissements scolaires du premier et second degré de la Ville d'Avion au regard des effectifs de la prochaine rentrée et des actions mises en place et que les Dotations Globales Horaires (DGH) soient maintenues pour la rentrée 2023.

SOUTIENT les élèves, leurs parents, les équipes éducatives d'Avion qui se mobilisent pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public de l'Education Nationale.

-Une motion pour le retrait du projet de réforme du système de retraite a été présentée par Monsieur Cyril DUQUESNOY en ces termes :

Le projet de réforme a pour objectif de repousser l'âge de départ à la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans.

L'annonce du projet, négocié avec la droite, a immédiatement été rejetée par plus des trois quarts de la population, par tous les syndicats, par l'ensemble des groupes de gauche et écologistes à l'Assemblée nationale et au Sénat et tous les partis politiques de gauche.

Malgré une communication omniprésente, la population a bien identifié les mensonges et pris conscience des enjeux d'une telle réforme, c'est-à-dire que nous travaillerons plus longtemps, pour des niveaux de retraites plus faibles.

Le report de l'âge légal de départ est une mesure injuste car ce sont les ouvriers, les employés, celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, qui exercent des métiers pénibles, qui seront les plus touchés. Selon l'INSEE, 25% des salariés les plus pauvres sont déjà décédés à 62 ans et dans le Pas-de-Calais les indicateurs sont encore plus durs.

Les femmes subiront de plein fouet la réforme du fait qu'elles endurent des carrières hachées et occupent pour beaucoup des emplois à temps partiel. Elles devront travailler bien au-delà de 62 ans pour espérer obtenir une retraite à taux plein.

Il n'y a pas de péril financier pour assurer le versement des pensions. Le Conseil d'Orientation des Retraites révèle un excédent de 3 milliards d'€ en 2022. Il prévoit un déficit transitoire qui peut être aisément comblé en ponctionnant, par exemple sur les 80 milliards d'exonération de cotisations aux entreprises alloués sans contrepartie sociale.

A défaut de 49.3, le gouvernement a délibérément choisi une nouvelle manœuvre pour limiter le débat parlementaire à 50 jours. Il est scandaleux d'user d'une telle manipulation alors qu'il est question d'un texte majeur qui aura des répercussions importantes sur la vie de toutes et tous. Au contraire, il serait légitime de lancer un grand débat national pour débattre de cette question. D'autres propositions existent comme celle que nous portons c'est-à-dire un départ à la retraite à 60 ans, une réelle prise en compte de la pénibilité permettant notamment de trouver une solution pour ceux qui ont commencé à travailler tôt, une juste répartition pour que les classes moyennes et populaires ne soient pas particulièrement impactées. Toutes les propositions seraient mises en débat dans tout le pays et un référendum entérinerait le choix.

Que ce soit dans les grandes ou dans les petites villes, les grèves et les mobilisations sont massives et unitaires. Le message envoyé au gouvernement et au Président est limpide « Nous ne voulons pas de votre réforme ».

Le Conseil Municipal d'Avion, réuni ce 9 Février 2023,

A L'UNANIMITE

DEMANDE au Président de la République d'entendre le message émis par les salariés et de **RETIRER** le projet de réforme des retraites.

Monsieur Jean LETOQUART

Je voudrais vous informer que le Conseil Municipal d'Avion apportera son aide aux peuples de Turquie et de Syrie qui sont dévastés par un tremblement de terre. On ne pouvait pas le faire sur ce Conseil parce qu'on n'était pas prêt administrativement et il faut maintenant que les filières par lesquelles l'aide qu'on apportera soient bien identifiées, mais dès que ce sera fait, le Conseil Municipal, évidemment, comme on l'a déjà fait en pareilles circonstances, apportera son aide aux peuples concernés.

Deuxièmement, une information plus légère. La démission de Jean-Marc TELLIER du Conseil Municipal nous fait également un changement sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et Abdeljalil IDYOUSSEF, au prochain Conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, sera installé en tant que Conseiller Communautaire.

Avant de clôturer le premier Conseil Municipal que je préside, puisque pour la petite histoire, en 13 ans de Premier Adjoint, Monsieur Jean-Marc TELLIER n'a jamais raté une séance de Conseil Municipal, c'est donc le premier Conseil Municipal que je préside et maintenant qu'il est quasiment clos, on voudrait vous inviter, Monsieur le Député, à venir nous rejoindre quelques instants, on a un petit présent à vous offrir.

La séance a été levée à 20h30

**Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération LENS-LIEVIN
Jean LETOQUART**

**Le Secrétaire de Séance
Anthony SARDO**